



Coller
la
photo
ici

- Pièces à fournir impérativement :**
- Photo d'identité (NOM Et Prénom au dos)
 - Paiement de la cotisation
 - Questionnaire santé (ou certificat médical) sauf bénévoles
 - Formulaire d'honorabilité (majeurs et bénévoles)
 - Attestation d'assurance
 - Règlement de la section daté et signé

- Cadre réservé au club**
- Paiement adhésion/licence : OUI NON
- Questionnaire santé : OUI NON
- Dossier complet : OUI NON

L'ACCÈS AUX BASSINS N'EST AUTORISÉ QU'AUX ADHÉRENTS AYANT RENDU LEUR DOSSIER COMPLET. AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ AU BORD DU BASSIN. IMPORTANT : LES PARENTS DOIVENT LAISSER ET REPRENDRE LEUR ENFANT DEVANT L'ENCEINTE DE LA PISCINE, ET S'ASSURER QUE CELUI-CI REJOINT, EN DÉBUT DE SÉANCE, LE VESTIAIRE.

 Nouvelle inscription Renouvellement Transfert

RESPONSABLE LEGAL (le dossier et la facture seront enregistrés à ce nom)

NOM : PRENOM : SEXE : F H

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : DPT :

E-MAIL (OBLIGATOIRE) : TÉLÉPHONE :

ADHÉRENT

NOM : PRENOM : SEXE : F H

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : DPT :

NATIONALITÉ :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : TÉLÉPHONE :
(SI DIFFÉRENT)

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

LIEN	NOM/PRENOM	TÉLÉPHONE	E-MAIL
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

CADRE RÉSERVÉ HANDISPORT/HANDINAGE

TYPE DE HANDICAP :

BESOIN D'AIDE AU DÉPLACEMENT / À L'ENTRÉE DANS L'EAU : OUI NON



DOSSIER D'INSCRIPTION 22/23



La part licence/assurance est **NON REMBOURSABLE**.

La part cotisation est **NON REMBOURSABLE** après le 15 octobre, hors blessure entraînant une incapacité, au prorata du nombre de mois restants et sur présentation d'un justificatif.

CHOIX DU GROUPE

Nager comme un Gaillard

- P'tits Gaillards
- Gaillards
- Grands Gaillards
- Super Gaillards

TEAM CNB

- Natation/Eau libre
- Masters
- Handisports

Taille T-shirt :

SwimClub

- Apprentissage Adultes
- Perf jeunes (compétitions : OUI NON)
- Perf ado (compétitions : OUI NON)
- Perf adultes
- Handinage/NFS

ADMINISTRATIF

- Dirigeants
- Encadrant
- Officiel/Bénévole
- Accompagnateur handinage

PAIEMENT

TARIFS ACTIVITÉ		DÉTAIL TARIFICATION		
		COTISATION	LICENCE/ASSURANCE	
PRATIQUANTS	NAGER COMME UN GAILLARD	234 € 155 € (PETITS GAILLARDS)	DE 219€ À 207€ DE 140€ À 118€	15ANS ET - : 27 € 16ANS ET + : 15 €
	SWIMCLUB	255 € 175 € (1 SÉANCE/SEM)	DE 240€ À 228€ DE 160€ À 138€	15ANS ET - : 27 € 16ANS ET + : 15 €
	TEAM CNB	255 €	DE 200€ À 216€	FILLES -10ANS ET GARÇONS 11 ET - : 39 € FILLES 11 ET + ET GARÇONS 12 ET + : 55 €
	HANDISPORT	195 €	DE 146.50€ À 75€	LOISIRS : 43.50 € COMPÉTITION : 120 €
	NAGER, FORME, SANTÉ	195 €	180 €	15 €
DIRIGEANTS/OFFICIELS/ENCADRANTS		15 €	0 €	15 €
BÉNÉVOLES HANDISPORT		60 €	0 €	FFH : 15 € + FFH : 45 €

(L'augmentation de 5€ est due à une augmentation de la licence par la fédération française de natation.)

MONTANT :

PAIEMENT EN 1 FOIS (30 octobre)

PAIEMENT EN 3 FOIS (octobre, novembre, janvier)

CHÈQUE DE CAUTION (encaissement au 1er décembre si pas de régularisation)

Réduction (pour une même famille) : 10 % 2e adhérent / 20 % 3e adhérent / 30% 4e adhérent et plus.
La première inscription est celle ayant le prix de cotisation (adhésion + licence) la plus élevée.
Aucune remise n'est applicable pour le comité directeur, les officiels, les encadrants et les stagiaires.

Espèces Chèque à l'ordre du Club des Nageurs de Brive ANCV/coupon sports

TITULAIRE DU CHÉQUIER: BANQUE: NB DE CHÈQUES:

CHÈQUE N°1 CHÈQUE N°2 CHÈQUE N°3 CHÈQUE CAUTION

NUMÉRO :

MONTANT:

Inscrire obligatoirement au dos du (des) chèque(s) les nom et prénom du licencié et le lien du signataire (parent proche, ...)

CHÈQUES ANCV / COUPONS SPORTS:

TITULAIRE : ENTREPRISE: NB DE CHÈQUES:

PASS'SPORT (MINISTÈRE DES SPORTS) :

TITULAIRE : joindre obligatoirement le justificatif pour la prise en compte



DOSSIER D'INSCRIPTION 22/23

En signant le bulletin d'adhésion, l'adhérent et le cas échéant ses représentants légaux s'il est mineur, s'engagent à respecter les termes du règlement intérieur et de la charte de bonne conduite dont il reconnaît avoir pris connaissance. Les adhérents majeurs sont amenés à participer à l'assemblée générale du club et, de ce fait, à participer aux votes.

POUR LES MINEURS

Je, soussigné(e) Mr / M/Mlle(Nom/Prénom) : autorise mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) à pratiquer la natation sportive au sein du club.

J'accepte / **Je n'accepte pas** que mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) puisse être transporté(e) dans le véhicule personnel d'un dirigeant/éducateur/accompagnant ou tout autre moyen de transport décidé par le club pour effectuer des déplacements à l'occasion des compétitions et activité du club auxquelles il serait amené à participer.

Je représenterai de facto mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) lors des assemblées générales du club si celui ou celle-ci est âgé de moins de 18 ans.

DROIT À L'IMAGE

J'accepte / **Je n'accepte pas** que les photos, les prises de vue et interviews de l'adhérent ci-dessus désigné, réalisés dans le cadre des activités du club soient publiées et diffusées dans tous les médias et par tous moyens existants ou à venir sans limite de temps. Aucun droit à compensation ne pourra en découler.

JE SOUHAITE AIDER LE CLUB

Parent référent vestiaire

Bénévole évènements club

Je suis volontaire pour intégrer le comité directeur et devenir anim'acteur pour le club : **OUI** **NON**

Je souhaite effectuer un don au Club des Nageurs de Brive d'un montant de 10€, voir au delà si mes finances le permettent. Montant :

(Je recevrais alors une attestation permettant de déduire une partie de mon don sur ma déclaration d'impôt sur les revenus.)

Parrainage d'un nouveau membre : 40€ en bon d'achat chez notre partenaire Sport2000 Malemort pour le nageur "parrain" et pour le nageur "parrainé".

10% de remise en bon d'achat chez Sport2000 pour les adhérents ayant trouvé un nouveau sponsor (50€ pour 500€ de sponsoring, 75€ pour 750€ de sponsoring, ...)

Tout dossier nécessitant un complément de document doit être complété sous 10 jours après réception, sous peine d'annulation.

Date :

Signature (responsable légal si inscrit mineur) :

Type : Nouvelle licence Renouvellement Transfert - Nom du club :

J'ai déjà un IUF (Identifiant Unique Fédéral) :

INFORMATIONS PERSONNELLES DU LICENCIÉ

Nom Prénom :

Nationalité : Sexe (H/F) : Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail personnel : @ Tél (01) :
 (obligatoire) Tél (02) :

Je suis athlète handisport

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service « Licences » de la **Fédération Française de Natation**, 104 rue Martre, CS 70052 - 92583 CLICHY CEDEX

Je souhaite recevoir les e-mailings d'information de la FFN, Ligue, Comité et les E-mailings d'offres promotionnelles de la FFN et de ses partenaires OUI NON

TYPE DE LICENCE

NATATION POUR TOUS	COMPÉTITION	ENCADREMENT																																
<input type="checkbox"/> Natation <input type="checkbox"/> Natation artistique <input type="checkbox"/> Plongeon <input type="checkbox"/> Water-Polo <input type="checkbox"/> Eau-Libre <input type="checkbox"/> Nagez Forme Santé <input type="checkbox"/> Nagez Forme Bien-être	<input type="checkbox"/> Natation (1) <input type="checkbox"/> Natation Artistique (1) <input type="checkbox"/> Plongeon (1) <input type="checkbox"/> Water-Polo <input type="checkbox"/> Eau libre (1) <input type="checkbox"/> Eau libre promotionnelle(2)	<p>Contrôle d'honorabilité obligatoire</p> <p><i>J'exerce des fonctions d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou suis susceptible d'intervenir auprès de mineurs au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 3</i> <input type="checkbox"/></p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Entraîneur</td> <td>Officiel</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Natation</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Président <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Natation artistique</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Secrétaire Général..... <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Plongeon</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Trésorier..... <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Water-Polo</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Autre Dirigeant <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Eau-Libre</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Bénévole <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Santé</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Bien-être</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		Entraîneur	Officiel		Natation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Président <input type="checkbox"/>	Natation artistique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général..... <input type="checkbox"/>	Plongeon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésorier..... <input type="checkbox"/>	Water-Polo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre Dirigeant <input type="checkbox"/>	Eau-Libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bénévole <input type="checkbox"/>	Nagez Forme Santé	<input type="checkbox"/>			Nagez Forme Bien-être	<input type="checkbox"/>		
	Entraîneur	Officiel																																
Natation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Président <input type="checkbox"/>																															
Natation artistique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général..... <input type="checkbox"/>																															
Plongeon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésorier..... <input type="checkbox"/>																															
Water-Polo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre Dirigeant <input type="checkbox"/>																															
Eau-Libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bénévole <input type="checkbox"/>																															
Nagez Forme Santé	<input type="checkbox"/>																																	
Nagez Forme Bien-être	<input type="checkbox"/>																																	

- Ni le certificat médical d'absence de contre indication à la pratique sportive, ni le renseignement du QS - FFN Majeurs n'est exigé pour toute licence hors compétition
 - Pour le renouvellement d'une licence compétitive, le soussigné atteste sur l'honneur (cocher toutes les cases)

- Avoir fourni (après sa majorité légale) à un club affilié FFN un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la ou des discipline(s) fédérale(s) envisagée(s), en compétition le cas échéant.
- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat
- Avoir répondu NON à toutes les questions du **QS - FFN Majeurs** dont le contenu est précisé en page 5

En l'absence de renouvellement de licence compétitive (sans interruption avec la précédente), ou si les cases ci-dessus ne sont pas toutes cochées, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive, le cas échéant en compétition, est exigé (joindre ledit certificat).

ASSURANCE

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN
- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garantie de base « individuelle accident »

- OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.
- NON**, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : environ 0,16 € TTC et 0,05 € TTC pour les bébés nageurs. Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN)

Garantie complémentaire

- OUI**, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.
- NON**, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

SIGNATURE

Fait à

Le

CLUB

LICENCIÉ


Rappel réglementaire :

* « Pour les personnes majeures, hormis pour la pratique de la Natation en Eau Froide/Glacée, la délivrance d'une première licence « Compétition », « Compétition estivale » ou « Eau Libre Promotionnelle » à compter de leur majorité est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des disciplines fédérales envisagées (préciser « en compétition »). La durée d'un an s'apprécie au jour de la demande de délivrance de la licence FFN.

* Pour le renouvellement d'une licence FFN, qui s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité dans le temps avec la précédente, la présentation d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication n'est pas exigée, sous réserve que le licencié renseigne un questionnaire de santé dont le contenu est précisé par la FFN. Il atteste auprès de la FFN que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, et par exception à l'alinéa précédent, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de sa licence.

[...]

* Pour les personnes majeures, la délivrance des autres licences et du titre de participation n'est subordonnée ni à la présentation d'un certificat médical permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des disciplines fédérales envisagées ni à celle d'un questionnaire de santé ».

Renouvellement de Licence - majeurs		
Type de Licence	Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé	Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication
Compétition Compétition estivale Eau Libre Promotionnelle	Si réponse « NON » à toutes les questions du QS FFN – Majeurs 	NON
	Si une réponse « OUI » à une question du QS FFN - Majeurs 	OUI
Autres Licences	NON	NON
Demandes hors renouvellement - majeurs		
Type de Licence	Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé	Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication
Compétition Compétition estivale Eau Libre Promotionnelle	NON	OUI *
Autres licences	NON	NON

* (N.B. : de moins de trois mois + ECG pour les compétitions de Natation en Eau Froide/Glacée)

Validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS - FFN MAJEURS

(à remplir par le licencié demandant le renouvellement de sa licence ou son représentant légal s'il s'agit d'un majeur protégé)

Je soussigné(e) : [Nom - Prénom]

N° de licence :

Nom du Club :

Demeurant :

..... [Adresse complète]

Atteste sur l'honneur :

- Avoir fourni à un club affilié FFN un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la ou les disciplines fédérales envisagées, en compétition.

- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat.

- Avoir répondu NON à toutes les questions du QS - FFN Majeurs, dont le contenu a été validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [Ville] le [date]

Signature du licencié
(ou de son responsable légal s'il s'agit d'un majeur protégé)

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS		
1) un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A CE JOUR		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc ...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié !

La FFN met tout en œuvre pour rédiger des documents conformes au droit en vigueur. Ils ne constituent pas à eux seuls un avis professionnel ou juridique. L'utilisation de ces documents ne saurait engager la responsabilité de la FFN.

104 rue Maître - CS 70062-92583 CLICHY Cedex
Tél. 01 41 83 87 70 - Fax. 01 41 83 87 69 - E-mail : ffn@ffnatation.fr

FFNATATION PARTENAIRE PRINCIPAL | EDF PARTENAIRE OFFICIEL | SUIVEZ NOUS SUR f t i y ffnatation.fr



REGLEMENT INTERIEUR - TEAM CNB

ACCÈS AUX ENTRAÎNEMENTS

➔ Horaires

Les horaires et jours d'entraînement sont fixés annuellement et indiqués lors de l'inscription. En fonction des impératifs fixés par la direction de la piscine, certains horaires peuvent être modifiés ou annulés en cours d'année (compétitions, jours fériés etc....).

Les séances ont lieu de la mi-Août au 31 juillet. Des stages sportifs sont systématiquement organisés pour les groupes compétitifs lors des vacances scolaires, et revêtent un caractère obligatoire.

➔ Accès aux installations

L'accès au bassin s'effectue impérativement par les tripodes grâce à la carte individuelle distribuée en début de saison.

Des vestiaires collectifs sont prévus spécifiquement pour les nageurs. Il faut se conformer au vestiaire défini dans le tableau présent au point 3.

La carte d'accès sera distribuée contre un chèque de caution de 5€. Ce dernier sera encaissé en cas de perte de la carte, et un nouveau chèque de caution sera alors demandé. Les chèques non utilisés seront rendus au retour de la carte en fin de saison.

Toute carte non restituée verra l'encaissement du chèque de caution.

RÈGLEMENT SPORTIF

➔ Formation

Le club s'engage dans les formations initiales et continues de l'encadrement, des officiels et des bénévoles.

➔ Dopage

Le nageur s'engage à n'avoir recours à aucun produit ou procédé induisant un contrôle antidopage positif.

Le nageur, ou son représentant légal, se doit de remplir et de donner à l'entraîneur l'autorisation de prélèvement sanguin, obligatoire, délivrée en début de saison.

En cas de maladie nécessitant la prise de médicaments, le nageur s'engage à informer son médecin de son statut de sportif et de son niveau de pratique. Dans le cas d'une prescription médicale d'une substance présente sur la liste des produits interdits, le nageur doit avertir son entraîneur et réaliser les démarches nécessaires auprès de la Fédération Française de Natation pour l'obtention d'une autorisation à usage thérapeutique (A.U.T.).

Tout nageur contrôlé positif fera l'objet à titre conservatoire d'une exclusion immédiate du club jusqu'au prononcé de la sanction officielle.

➔ Santé

L'accès aux entraînements et au bassin ne peut se faire sans la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition de moins de 3 mois. Il doit être remis en amont du premier entraînement.

Le nageur s'engage à ne pas consommer d'alcool, de tabac et de drogue, notamment lors des activités sportives du club : entraînement, compétition et stages.

Le nageur ne doit pas utiliser de médicaments sans prescription médicale.

Le nageur est encouragé à avoir une bonne hygiène de vie : manger équilibré et se coucher à heure décente. A ce titre, les suceries, glaces ou autre aliment type barres chocolatées (Mars, ...) sont interdits lors des compétitions. Les barres de céréales et les fruits secs sont fortement recommandés.



REGLEMENT INTERIEUR - TEAM CNB

➔ Comportement général du nageur

Le groupe est un facteur important de la performance. Le respect mutuel est donc la règle de la vie en groupe.

Le nageur a l'obligation de se fixer un objectif réalisable en début de saison, en concertation avec l'entraîneur. Une fois cet objectif atteint, il a le devoir de s'en fixer un nouveau, plus ambitieux que le précédent.

Le nageur doit respecter et politesse envers les dirigeants, les officiels, les entraîneurs, les autres nageurs et leurs parents, ainsi qu'aux personnels des installations sportives.

Le nageur doit s'investir à l'entraînement et explorer ses limites afin de performer en compétition. Le travail et la rigueur sont de mise tant lors des séances que des compétitions.

Le nageur a le devoir de franchise envers ses équipiers, son entraîneur et ses parents: il a le devoir de modestie et ne doit pas s'estimer supérieur aux autres. Même au sommet de la hiérarchie, il doit respecter ses adversaires.

Le nageur doit être capable de contrôler ses humeurs. Il a le devoir de non-violence.

Le nageur a le devoir d'encourager, de soutenir et d'aider ses coéquipiers, peu importe le degré d'amitié ou de connaissance.

➔ Comportement en compétition et dans les vestiaires

Le nageur recherche la performance. Il représente son club, son département, sa région ou son pays. Il doit faire honneur par son engagement et son esprit sportif, et respecter les couleurs sous lesquelles il évolue.

Dans les vestiaires et sous les douches, le nageur mineur est sous la responsabilité de ses parents. En pratique, il est rarement surveillé par un adulte. Il se doit d'adopter un comportement irréprochable.

Les vestiaires ne servent qu'à se changer. Le nageur n'a pas à y stationner plus longtemps que le strict nécessaire. Tout chahuty est strictement prohibé et pourra être vecteur de sanction.

➔ Entraînement

La régularité à l'entraînement est la pierre angulaire de la performance sportive. La fréquence hebdomadaire des entraînements est déterminée par l'équipe technique en fonction du niveau et de la catégorie d'âge du nageur.

Formation	Entraînements	Départ.	Entraînements
3 possibles 2 Obligatoires	6 possibles Année 1 : 3 obligatoires Année 2 : 4 obligatoires Année 3 : 5 obligatoires	A'	2 possibles 2 obligatoires
Espoirs		A	5 possibles 4 obligatoires
			11 possibles 11/2 : 8 obligatoires 13* : 10 obligatoires hors sect. : 7 obligatoires



REGLEMENT INTERIEUR - TEAM CNB



REGLEMENT INTERIEUR - TEAM CNB

Le nageur doit participer à l'ensemble des entraînements correspondant à son niveau de pratique. Le non-respect du planning entraînera la rétrogradation ou le retrait du nageur du groupe dans lequel il évolue.

Toute absence doit être justifiée par écrit par le responsable légal. **3 absences non justifiées sont tolérées par mois.** En cas de retard non justifié à l'avance, il sera impossible de prendre part à l'entraînement et l'absence sera considérée comme non justifiée. Le dépassement des 3 absences entraîne la rétrogradation du nageur ou son retrait du groupe dans lequel il évolue.

L'accès au bord du bassin est réservé aux nageurs et aux entraîneurs.

Compétitions

Le club prend en charge les engagements aux compétitions inscrites au calendrier validé par les entraîneurs, ainsi qu'une grande partie des frais nécessaires à la bonne tenue des déplacements.

Le nageur s'engage à participer aux compétitions pour lesquelles il est qualifié ou sélectionné et aux compétitions par équipe. Étant un compétiteur, **elles sont obligatoires.**

La qualification à un championnat Départemental, Régional, National ou une sélection dans une équipe se doit d'être honorée. A ce titre, la participation y est **également obligatoire.**

2 absences de participation aux compétitions pour lesquelles il est sélectionné entraîne la rétrogradation du nageur ou son retrait du groupe dans lequel il évolue.

Tout forfait non justifié par un certificat officiel (médical, ...) provoquera la facturation des engagements non nagés.

Les compétitions sont définies par l'entraîneur responsable en fonction de la planification. Un planning sera établi dès lors que tous les calendriers seront connus. Cependant, des aménagements pourront être effectués au cours de la saison. Des zones d'engagement libre seront déterminées. Les nageurs pourront s'engager où bon leur semble mais le feront à leurs frais.

Le nageur représente son club. A ce titre il doit porter la tenue du club au bord du bassin (au minima le t-shirt). Un pack vêtement est proposé lors des inscriptions. La tenue est obligatoire sur toute remise de récompense.

Le bonnet du club est obligatoire durant les compétitions. Chaque nageur se verra remettre un bonnet réservé à la compétition en début de saison. Les suivants seront facturés **5€.**

Les parents peuvent assister aux compétitions. L'esprit de groupe et d'équipe étant privilégié, ils ne peuvent passer l'intégralité de la compétition avec leurs enfants, et doivent rester dans les zones réservées au public. Les nageurs pourront aller les voir une fois les épreuves, le débriefing et la récupération terminés.

Il sera demandé une participation aux compétitions nécessitant des nuitées. Elle est fixée comme suit, par nageur :

1 nuitée : 25 €	2 nuitées : 40 €	3 nuitées : 50 €
4 nuitées : 70 €	5 nuitées : 80 €	6 nuitées : 100 €

Pour les repas lors des compétitions sans nuitée, une participation de 10 € est demandée, payable en amont de la compétition.

Les paiements devront se faire par Weezevent jusqu'à la veille de la compétition. Le club pourra exceptionnellement accepter un oubli mais un manquement de paiement 48h après la compétition entraînera l'annulation de la prochaine compétition du nageur/nageuse.

RÈGLEMENT SPORTIF

Stages

Le planning des stages est établi en début de saison selon le calendrier sportif. Ils permettent d'optimiser la préparation aux échéances. Le nageur a donc obligation d'y participer, au même titre que les entraînements et les compétitions.

Certains stages peuvent avoir lieu hors Brive, en France ou à l'étranger. La mise en place de stages extérieurs n'est pas une obligation et est soumise à sélection de la part du staff technique. Ils ont pour but de compléter le travail de la saison sportive. Ils sont destinés aux nageurs qui remplissent déjà les conditions normales d'entraînement et pour qui une surcharge de travail pourra être bien assumée physiquement et psychologiquement.

Une participation financière sera demandée pour chaque stage hors Brive. La part à payer lors des stages extérieurs sera déterminée en fonction du coût de ce dernier, et communiquée à l'avance. Un paiement échelonné est possible.

Stages

1ère semaine de chaque vacances : 3 entraînements	Obligation : 100 %
Toussaint : 10j / Noël : 4j Hiver : 15j / Printemps : 10j Juillet : 15j / Août : 15j	Obligation : 100 % extérieurs : printemps

Formation

Espoirs

Départ.

A'

A

1ère semaine de chaque vacances : 2 entraînement	Obligation : 0 %
1ère semaine de chaque vacances : Avec A	Obligation : 100 %

Toussaint : 10j / Noël : 4j Hiver : 15j / Printemps : 10j Juillet : 15j / Août : 15j	Obligation : 100 % extérieurs : hiver / printemps
Possibilité de prise en charge à la journée pour les nageurs éloignés	



REGLEMENT INTERIEUR - TEAM CNB



REGLEMENT INTERIEUR - TEAM CNB

RÈGLEMENT SPORTIF

📌 Transport des compétiteurs

Le club prend en charge 100 % du transport lors des compétitions ayant lieu hors départements 19/23/87/46/24.

Lors des compétitions ayant lieu dans les départements 19/23/87/46/24, et hors cas exceptionnel, le transport doit être assuré par les parents, en covoiturage.

A ce titre, un chèque de caution de 50€ par nageur est demandé lors des inscriptions.

• Le parent ne demande pas au CNB de gérer le transport de son(ses) enfant(s) de toute la saison : le chèque sera restitué en fin de saison

• Le parent demande au CNB de gérer le transport de son(ses) enfant(s) par un covoiturage :

1. Si le parent participe au minimum en réalisant 2 covoitages dans la saison : le chèque sera restitué en fin de saison.

2. Si le parent ne réalise pas plus de 2 covoitages dans la saison : le chèque sera encaissé par le CNB en fin de saison.

Il est donc important de vous inscrire lors des déplacements en covoiturage afin que le club puisse faire le suivi. Le lien de covoiturage sera systématiquement communiqué sur la page de la compétition sur le site du club, et par mail.

En fin de saison, un CERFA pourra être délivré pour les kilomètres effectués (sous présentation des justificatifs des déplacements et des noms des enfants covoiturés).

De plus, le club prend à sa charge la restauration du midi (sauf organisation de pique-nique) du parent faisant le covoiturage.

📌 Matériel

Le nageur doit se présenter à l'entraînement ou en compétition avec le matériel adéquat. Il doit être en possession de l'ensemble du matériel **1 mois au plus** après la reprise des entraînements. Une liste sera communiquée pour chaque groupe.

Le matériel doit être marqué lisiblement du nom du nageur et rangé dans un filet aéré. Le matériel devra être convenablement rangé dans l'armoire mise à disposition.

Lorsque du matériel est mis à disposition du nageur par le club ou la municipalité, le nageur en prend soin et le restitue dès la fin de l'entraînement. Une dégradation du matériel pourra être facturée.

Liste du matériel par groupe :

A / A'	ESPOIRS	FORMATION	DEPARTEMENTAL
Filet à matériel	Filet à matériel	Filet à matériel	Filet à matériel
Planche / palmes	Planche / palmes	Planche / palmes	Planche / palmes
Tuba frontal / pull-buoy	Tuba frontal / pull-buoy	Tuba frontal / pull-buoy	Tuba frontal / pull-buoy
Fingers et grandes plaquettes	Fingers plaquettes	Gourde	Fingers et grandes plaquettes
Gourde	Gourde		Gourde
Corde à sauter			
Elastique d'échauffement			

Le non-respect de ce présent règlement ou tout manquement à l'éthique ou au respect des installations et des personnes pourra entraîner l'exclusion du groupe ou du club.

RÔLE DES PARENTS

📌 **Si les enfants doivent grandir et se développer dans leur sport ou leur activité physique, ils doivent le faire dans un environnement de communication positive et de respect. Les parents d'enfants/athlètes se doivent d'observer le code de conduite suivant. L'information est tirée d'un manuel publié par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).**

- Je me souviendrai que mon enfant participe au sport pour s'amuser et non pour me faire plaisir.
- J'apprendrai à mon enfant à respecter les règles et à régler les conflits sans avoir recours à l'hostilité ou à la violence.
- J'apprendrai à mon enfant qu'il est plus important de faire de son mieux que de gagner afin que mon enfant ne se sente pas déçu du résultat ou d'une performance.
- Je féliciterai mon enfant d'avoir concouru de façon équitable et d'avoir travaillé fort, et je ferai en sorte qu'il se sente un gagnant.
- Je ne ridiculiserai pas mon enfant ni ne crierai après lui s'il commet une erreur ou perd la confrontation/compétition.
- Je me souviendrai que c'est par l'exemple que les enfants apprennent le mieux. J'applaudirai les bonnes performances tant de mon enfant que de ses adversaires.
- Je ne forcerai pas mon enfant à participer au sport contre sa volonté.
- Je ne mettrai jamais en doute le jugement ou l'honnêteté d'un officiel en public.
- Je soutiendrai toutes les démarches pour supprimer la violence verbale et physique des activités sportives des enfants.
- Je montrerai respect et appréciation aux entraîneurs, officiels et dirigeants qui donnent de leur temps pour offrir à mon enfant des activités sportives. Je sais cependant qu'il m'incombe de participer aussi au développement de mon enfant.

Signature de la nageuse ou du nageur (précédé de la mention "lu et approuvé")

Signature du responsable légal (précédé de la mention "lu et approuvé")